



2015 Rapport de la vérificatrice générale - Volume II

AUDITOR GENERAL
OF NEW BRUNSWICK



VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL
DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Agenda de la présentation

- Calendrier des rapports publiés – échelonné en 2015
- Notre rapport 2015 volume II contient:
 - Chapitre 1 – Commentaire d'introduction par la vérificatrice générale
 - Chapitre 2 – Prévention et contrôle des infections dans les hôpitaux
 - Chapitre 3 – Sylviculture
 - Chapitre 4 – Approvisionnement en bois des terres privées





Prévention et contrôle des infections dans les hôpitaux Volume II Chapitre 2

AUDITOR GENERAL
OF NEW BRUNSWICK



VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL
DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Pourquoi avons-nous effectué cet audit?

Infections associées aux soins de santé

- « *une personne admise à l'hôpital sur dix contracte ce type d'infections* »
- « *chaque année, ces infections causent environ 12 000 décès au Canada* »

Nouveau-Brunswick - exercice 2013-2014

- 228 cas d'infection à *Clostridium difficile*
- 3 cas de bactériémie à *Staphylococcus aureus* résistant à la méthicilline (SARM)



Pourquoi avons-nous effectué cet audit?

(suite)

Répercussions financières

- « *Les infections associées aux soins de santé ont une incidence importante sur les dépenses en soins de santé* »
- « *Les éclosions entraînent un coût élevé pour l'organisation* »
- « *Il a été démontré que les programmes de prévention et de contrôle des infections sont efficaces tant cliniquement que sur le plan des coûts; ils procurent d'importantes économies [...]* »



Travail effectué par le VGNB

- Inclus le ministère de la Santé les deux régies régionales de la santé (RRS)
- Visite de 8 hôpitaux
- Déterminer si le ministère de la Santé et les RRS disposent d'un programme de prévention et de contrôle des infections



Pratiques de base à utiliser avec TOUS les patients



Constatations positives

- ✓ Les responsabilités sont claires
- ✓ Surveillance et rapports sur le rendement
- ✓ Il y a des programmes de prévention et de contrôle des infections dans les hôpitaux

Programme en place avec ressources :

- affiche informative sur la bonne technique de lavage des mains
- évier pour le lavage des mains
- contenant jaune pour l'élimination des objets pointus et tranchants



Autres constatations

- × Lacunes observées durant nos visites des hôpitaux
- × La surveillance doit être améliorée
- × Écarts observés dans et entre les programmes



2.9 - Lacunes relevées pendant nos visites dans les hôpitaux

× <i>Hygiène des mains – non-respect de la politique</i>	× <i>Séparation inadéquate du matériel propre et du matériel souillé</i>
× <i>Déchets biomédicaux – entreposés inadéquatement</i>	× <i>Patients placés de façon permanente dans des lits situés dans le corridor</i>
× <i>Salles d'hémodialyse et d'oncologie surpeuplées</i>	× <i>Matériel partagé : nettoyage, étiquetage et entreposage inadéquats</i>
× <i>Déficiences liées à l'isolement</i>	× <i>Secteurs où des travaux de construction sont effectués inadéquatement isolés des zones destinées aux patients</i>
× <i>Déficiences liées au linge d'hôpital</i>	× <i>Serviettes désinfectantes – couvercles laissés ouverts</i>



Lacunes reliées à l'hygiène des mains

- × Travailleurs de la santé portant des bagues et des bracelets
- × Endroits où il n'y a pas du tout ou pas suffisamment de gel pour les mains
- × Infirmières portant des gants dans le corridor, après avoir quitté la chambre du patient
- × Employé livrant de la nourriture dans l'unité d'hémodialyse sans se laver les mains



Lacunes liées à l'hygiène des mains

× Lavage des mains pas effectué lorsqu'il est requis en vertu de la politique – **Horizon :**



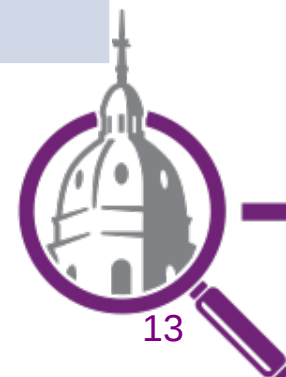
Fiche d'information liée aux indicateurs de rendement d'Horizon

Lacunes reliées à l'hygiène des mains

× Lavage des mains pas effectué lorsqu'il est requis en vertu de la politique – **Vitalité** :

	avril 2013 – mars 2014			
Zone	1B Beauséjour (Moncton)	4 Nord-Ouest (Edmundston)	5 Restigouche (Campbellton)	6 Acadie- Bathurst
Taux de conformité	57 %	42 %	36 %	59 %
Nombre d'observations	269	1 535	330	1 016

Information non auditée fournie par le Réseau de santé Vitalité



Lacune - Déchets biomédicaux entreposés inadéquatement

- × Déchets biomédicaux laissés sans surveillance dans un corridor public



- × Déchets cytotoxiques dans une aire de traitement des patients près d'un lavabo réservé au lavage des mains et des tasses de café



Lacunes liées au linge

- × Livraison et entreposage du linge
- × Nettoyage et remplacement limité des housses des chariots de linge

Chariot de linge propre recouvert d'une housse sale



Lacunes liées au linge

- × Certains camions de livraison de linge n'étaient pas adéquatement nettoyés.

Parce qu'elle sont en bois, les parois du camion de livraison ne peuvent être nettoyées adéquatement



Porte à roulement sale

Lacunes liées au linge

× Emplacement inadéquat pour le stockage du linge propre

Linge propre pour le bloc opératoire entreposé dans un endroit inadéquat



Le personnel d'entretien doit traverser chaque jour la salle de linge propre pour avoir accès à leur lieu d'entreposage

Lacune - Séparation inadéquate du matériel propre et du matériel souillé

× Matériel et fournitures de test



La surveillance de la conformité aux pratiques de base doit être améliorée

- × Il n'existe aucune procédure ni politique relative à la vérification
- × Il faut améliorer la vérification de l'hygiène des mains
- × Certaines pratiques de base ne sont pas surveillées



Autres constatations

- × Il existe des **écarts** dans et entre les programmes de prévention et de contrôle des infections des RRS.
- × Comparativement aux autres provinces, **le Ministère offre peu d'indications** concernant la prévention et le contrôle des infections.



2.12 Écarts relevés entre les programmes d'Horizon et de Vitalité

- politiques et procédures
- formations d'appoint pour les travailleurs de la santé
- hygiène des mains
- affiches et fournitures aux entrées publiques
- entretien ménager
- dépistage et surveillance du **SARM**
- comités
- indicateurs de rendement



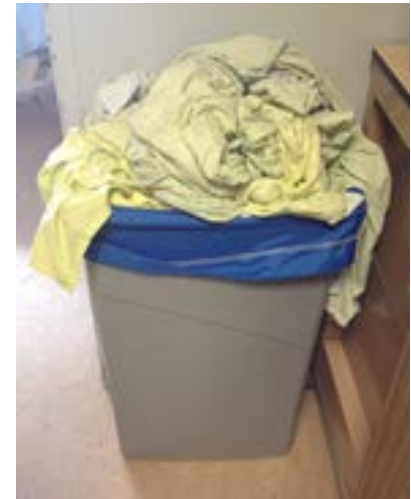
Écarts dans les programmes

- × Bon nombre de politiques et procédures du programme varient d'une zone à l'autre
- × Formation et compréhension des standards des PCI
- × Fréquence des visites des PCI dans les unités de soins infirmiers
- × Support au programme : administratif et spécialiste des maladies infectieuses



Écarts dans les programmes *(suite)*

- × Les écarts quant aux **blouses d'isolement** peuvent entraîner une propagation des infections.



Écarts dans les programmes (suite)



Contenant gris
étiqueté « Blouses
d'isolement propres »



Le même
contenant
renfermant
des déchets

Recommandations du VGNB

- Nous avons formulé des recommandations visant à améliorer les programmes et les pratiques de prévention et de contrôle des infections afin de mieux protéger la population contre les infections nosocomiales.
- Le Ministère et les réseaux Horizon et Vitalité ont collaboré tout au long de notre audit et ont réagi favorablement et de façon proactive à nos recommandations.





Ministère des Ressources naturelles Sylviculture Volume II chapitre 3

AUDITOR GENERAL
OF NEW BRUNSWICK



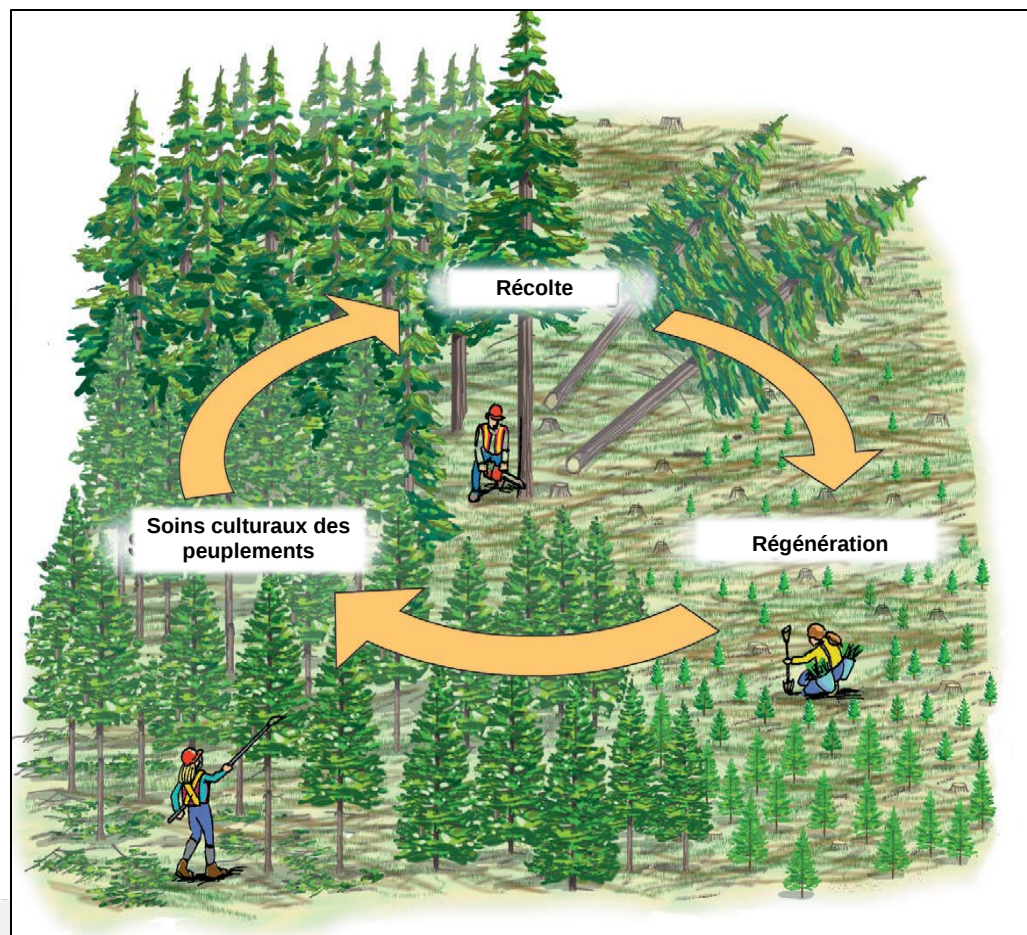
VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL
DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Pourquoi avons-nous effectué cet audit?

- Les forêts de la Couronne constituent notre héritage aux générations futures (plus de 3 millions d'hectares)
- La durabilité dépend de la réussite de sa régénération
- Coût du programme de sylviculture ~ 29 millions de dollars par année (Couronne et privé)
- Le ministère des Ressources naturelles (MRN) est l'intendant de cette ressource publique



Qu'est-ce que la sylviculture?



C'est la régénération résolue de la forêt pour répondre à des objectifs ligneux et non ligneux précis.

**État des résultats de la gestion des forêts (en millions)
(non audité)**

	2013	2012	2011
Recettes de redevances	64,8\$	63,8\$	67,2\$
Moins: Droits de gestion des permis	(26,5)	(27,7)	(30,7)
Recettes de redevances nettes	38,3	36,1	36,5
Moins: Planification, inventaire et administration	(8,7)	(9,2)	(9,1)
Sylviculture sur les terres de la Couronne	(24,6)	(23,4)	(25,9)
Bénéfice d'exploitation	5,0	3,5	1,5
Moins: Autres recettes et dépenses de la province liées à la foresterie	(12,6)	(12,9)	(12,2)
Gestion des forêts (déficit)	(7,6) \$	(9,4) \$	(10,7) \$



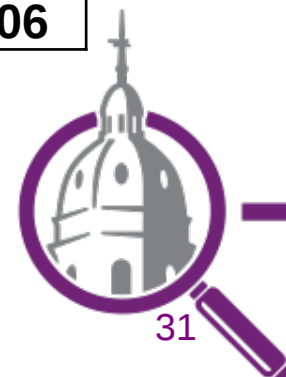
Dépenses du programme de sylviculture du MRN

(millions)	<i>2013</i>	<i>2012</i>	<i>2011</i>
Versements aux titulaires de permis	17,7\$	16,2\$	19,3\$
Pépinière	3,9	4,0	3,9
Herbicide	2,1	2,2	1,9
Planifications et surveillance par MRN	0,9	1,0	0,8
Sylviculture sur les terres de la Couronne	24,6\$	23,4\$	25,9\$



Qui sont les titulaires de permis?

Permis	Titulaire de permis	Société mère / Siège social	Superficie des terres (ha)	% du total
Fundy	Irving Pulp & Paper, Limited	JDI, N.-B.	1 046 967	32%
Bas Miramichi	Fornebu Lumber Company Inc.	Groupe d'Umoë, Norvège	944 320	29%
Carleton	Titulaire du permis -Twin Rivers Paper Company / Gestionnaire du permis Acadian Timber	ME / C.-B.	530 659	16%
Upsalquitch	AV Cell Inc.	Groupe Burla, Indes	418 850	13%
York	A.V. Nackawic Inc.	Groupe Burla, Indes	257 668	8%
Kent	Équipe de gestion du permis Kent	s.o.	71 942	2%
Total			3 270 406	



Objectifs d'audit VGNB

Déterminer si le MRN:

- s'acquitte de ses responsabilités pour améliorer la qualité et la quantité de l'approvisionnement futur en bois grâce à la sylviculture; et
- obtient des services de sylviculture en tenant compte de l'économie et de l'efficience.



Conclusions VGNB

- Les travaux sylvicoles antérieurs contribueront à améliorer l'approvisionnement futur en bois.
- MRN a échoué dans sa gestion et surveillance du programme.
- MRN n'a pas obtenu des services de sylviculture en tenant compte de l'économie et de l'efficience



Constatations positives

- ✓ Systèmes d'information raffinés et abondance de données d'inventaire forestier
- ✓ Bonne surveillance de la conformité et contrôles sur les achats solides
- ✓ Le Ministère a amorcé un examen des taux pour les travaux sylvicoles



Lacunes – surveillance et gestion

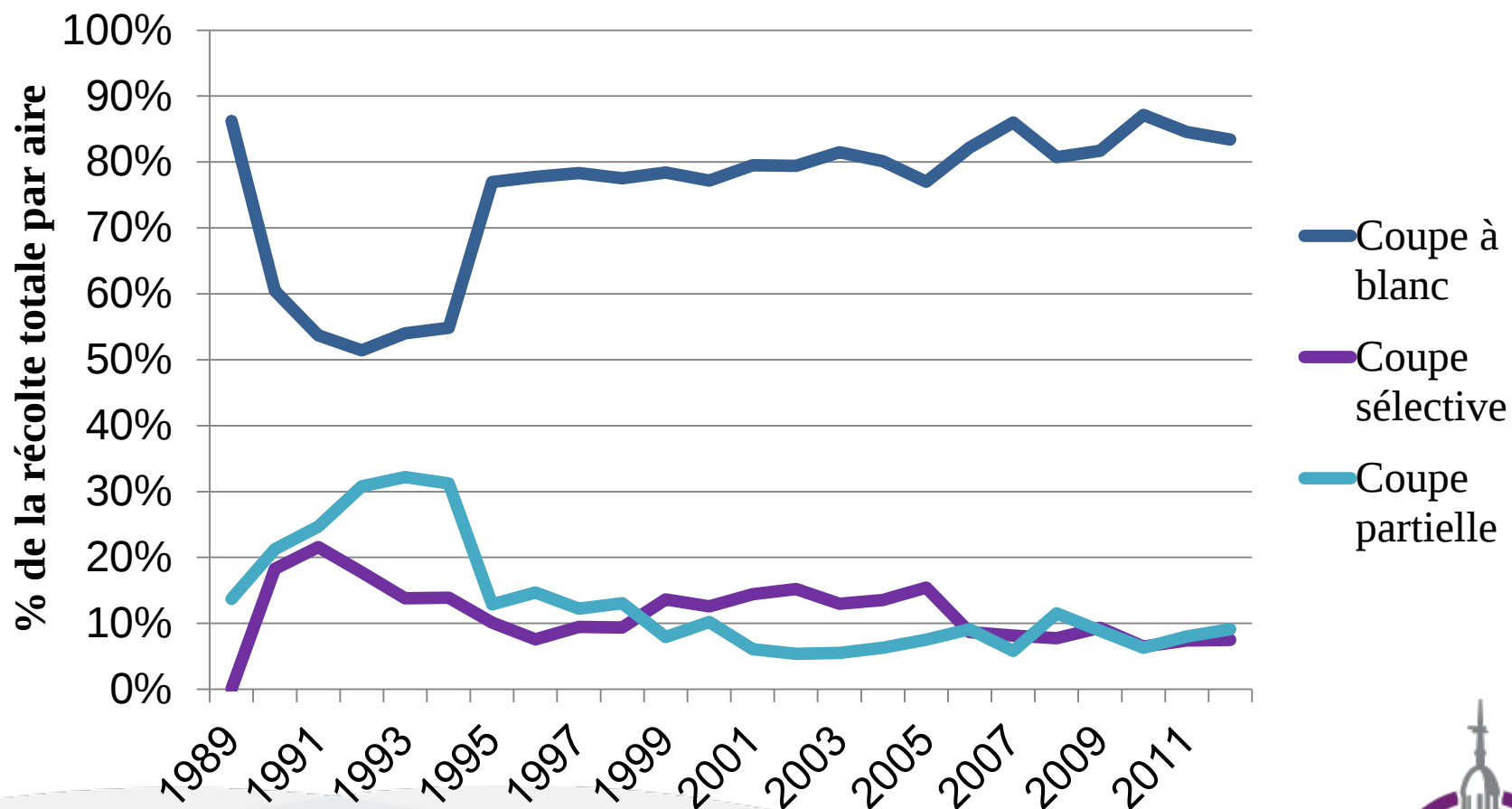
Retard de l'actualisation de l'orientation stratégique et des objectifs en matière de foresterie:

- × Trois stratégies de gestion des forêts en cinq ans
- × Non-respect de la *Loi sur les terres et forêts de la Couronne*
- × Normes désuètes et provisoires

Les normes favorisent la régénération des résineux



Méthodes de coupe au fil des années



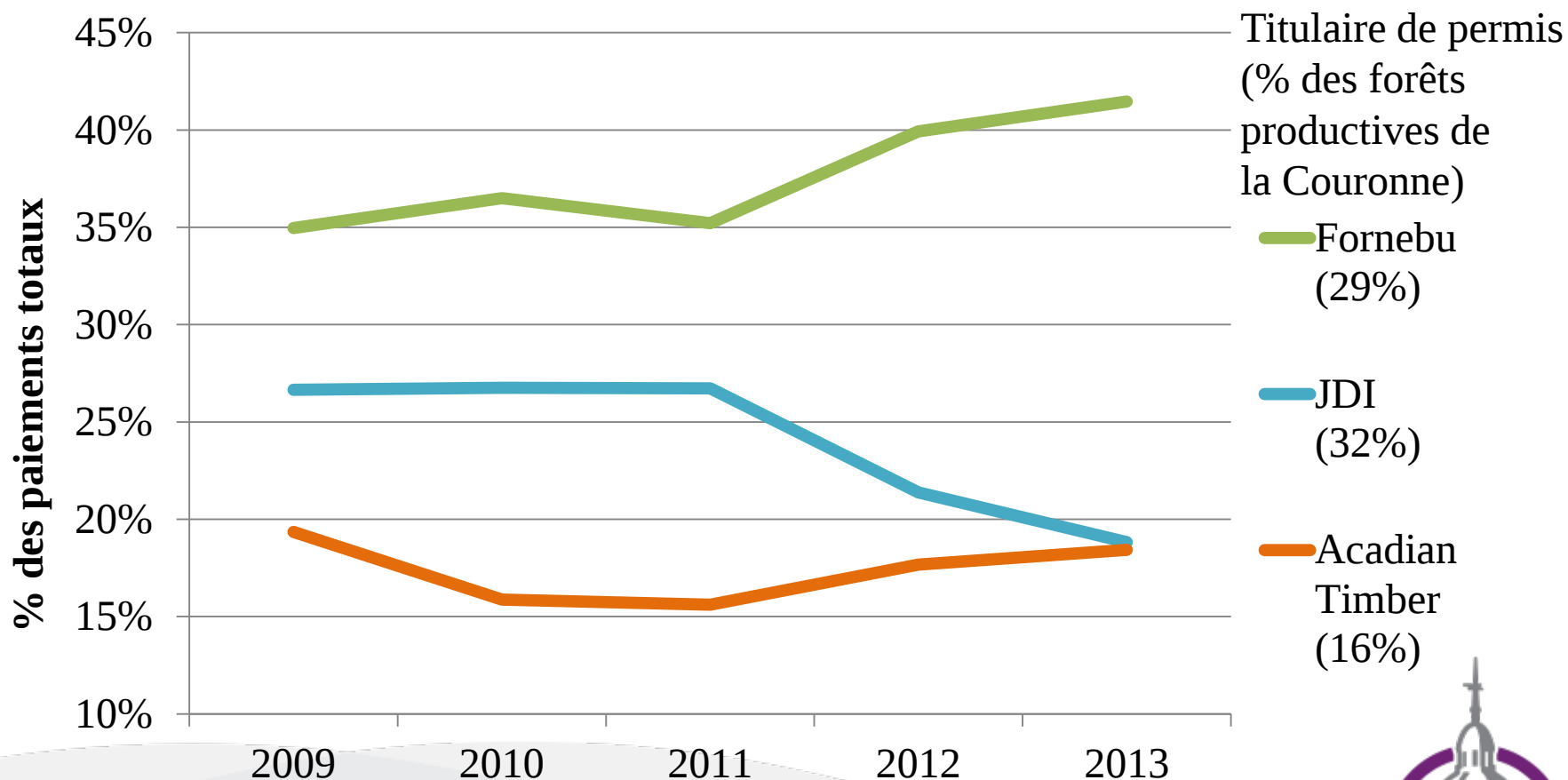
Lacunes – responsabilité financière

Le MRN n'a pas mesuré les retombées économique à la province provenant de la sylviculture

- × Aucune attente d'avantage financier direct sur investissement
- × Les services de sylviculture ne sont pas acquis de façon compétitive et transparente
- × La répartition du financement n'est pas faite en fonction de l'optimisation des ressources



Paievements de sylviculture versés aux trois plus importants titulaires de permis



Lacunes – surveillance et rendre compte

- × MRN n'a pas surveillé ni fait rapport sur l'efficacité du programme de sylviculture
- × MRN a accordé des exceptions de près d'un million de dollars pour des déficiences à un titulaire de permis



Autres observations

- Tendance apparente à favoriser l'appui du développement économique et l'industrie pour les programmes de sylviculture sur les terres de la Couronne et sur les boisés privés.
- Plusieurs recommandations des récents rapports et études n'ont pas été abordées par le Ministère



Recommandations du VGNB

- Respecter la *Loi sur les terres et forêts de la Couronne* et adhérer à un cycle de planification prévisible
- Tenir les titulaires de permis responsables de leur rendement
- Compte rendu régulier sur le rendement à l'Assemblée législative
- Calculer et comptabiliser la valeur de l'actif que constitue le bois de la Couronne





Ministère des Ressources naturelles

Approvisionnement en bois

des terres privées

Volume II chapitre 4

AUDITOR GENERAL
OF NEW BRUNSWICK



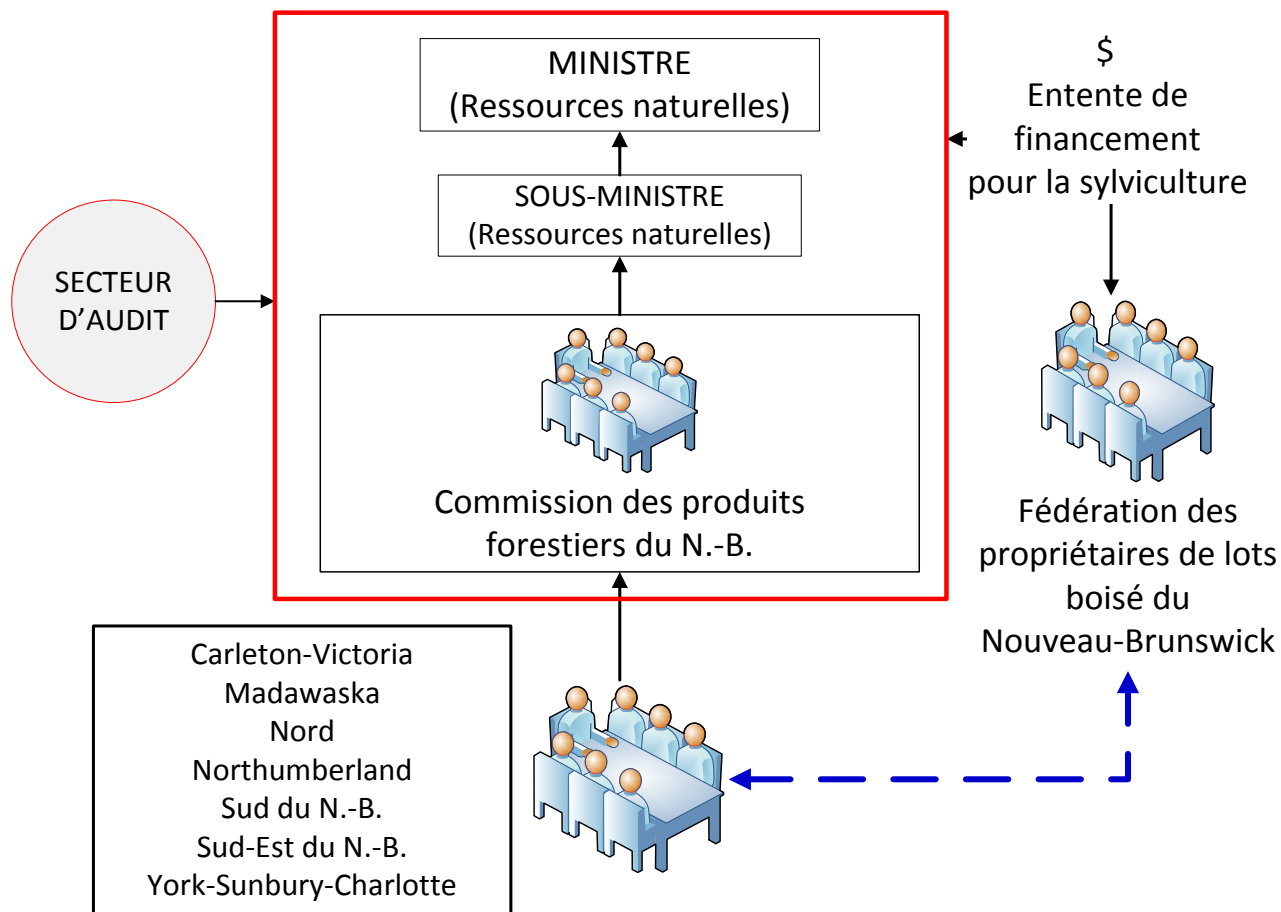
VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL
DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Pourquoi avons-nous effectué cet audit?

- Il y a 42 000 propriétaires de terrains boisés privés
- Constituent 30 % de la zone forestière de la province (1,8 millions d'hectares)
- Source importante de bois pour l'industrie forestière (dépasse 1 million de mètre cube en 2013)
- Les ventes de bois des terres privées ont dépassé 50 millions de dollars en 2013



Surveillance des offices de commercialisation



Office de commercialisation des produits forestiers du Nouveau-Brunswick

VGNB Objectifs de l'audit

Déterminer si:

- Le ministère des Ressources naturelles (MNR) s'acquitte de ses responsabilités à l'égard de l'approvisionnement en bois des terrains boisés privés; et
- La Commission des produits forestiers du N.-B. exerce une surveillance appropriée des offices de commercialisation des produits forestiers.



Conclusions du VGNB

- Le MNR ne s'acquitte pas de ses responsabilités en vertu des dispositions législatives à l'égard de l'approvisionnement en bois des terres privées.
- La Commission ne réussit pas à évaluer le rendement et à corriger les lacunes au sein des offices de commercialisation.

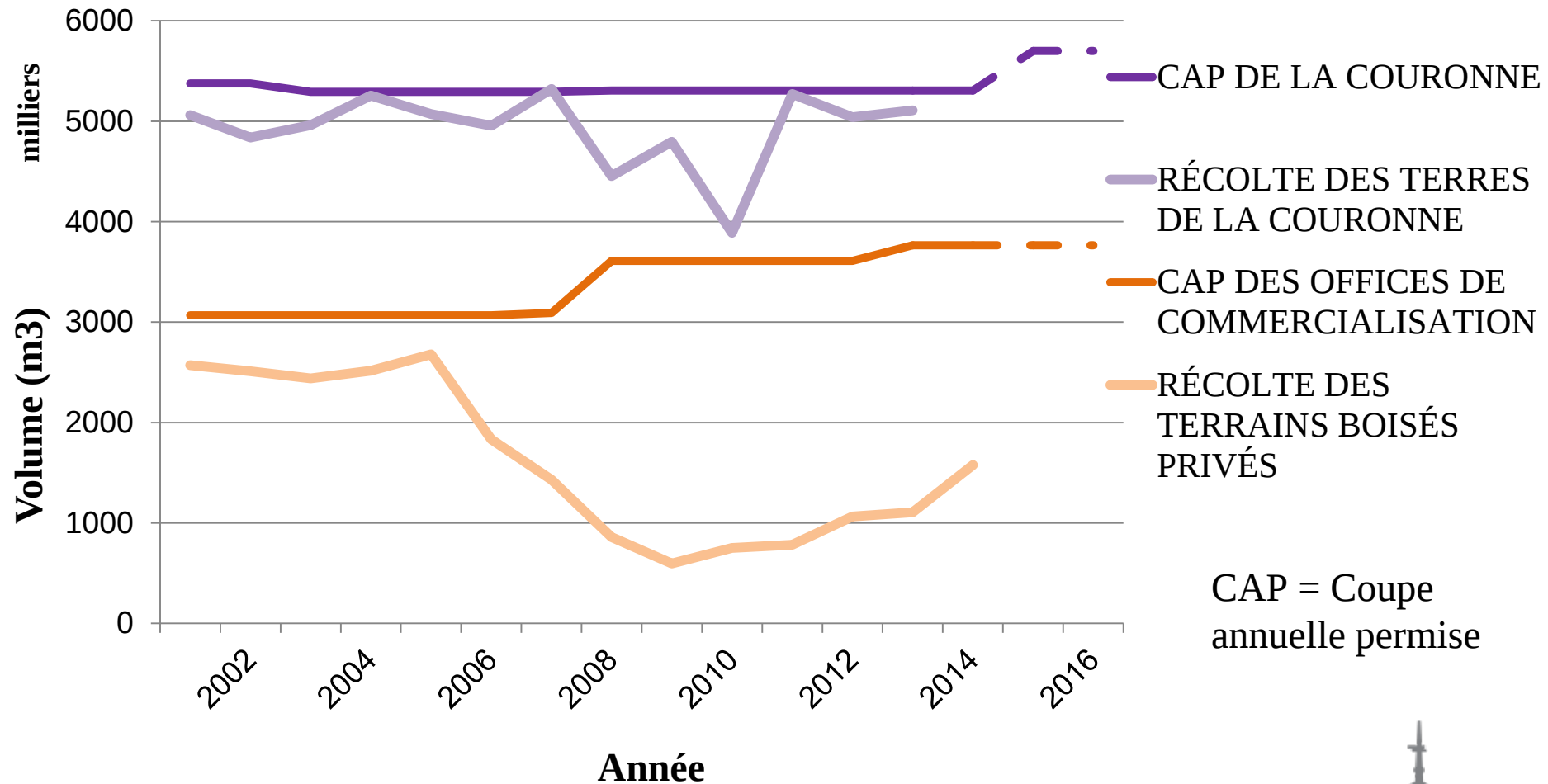


Lacunes - MRN

- × Aucune stratégie claire pour l'approvisionnement en bois des terres privées.
- × Pas d'objectifs de rendement définis pour le programme de sylviculture pour les terrains privés.
- × Non-respect de la *Loi sur les terres et forêts de la Couronne*.



Volumes de récolte



Constatations positives

- ✓ Le Ministère surveille activement les travaux sylvicoles sur les terrains privés et en fait rapport.
- ✓ La durée des mandats des membres est généralement respectée.



Recommandations du VGNB au MRN

- Respecter la *Loi sur les terres et forêts de la Couronne*
- Établir des buts et des objectifs distincts pour réaliser le mandat de l'approvisionnement des terrains boisés privés
- Établir des buts et des objectifs pour évaluer les résultats du programme de sylviculture
- Rendre compte publiquement des résultats du Ministère



Réponse du MRN

En général, le Ministère:

- est d'accord avec nos recommandations et a identifié des échéanciers pour la mise en œuvre et
- a noté la complexité des questions en jeu et l'indépendances des propriétaires fonciers à l'égard du développement des objectifs de rendement soutenu.



Lacunes – Commission des produits forestiers

Gouvernance de la Commission:

- ✗ Aucun profil ou critères de sélection pour les membres
- ✗ Les nominations ne sont pas échelonnées
- ✗ Aucun examen du mandat / lettre de mandat
- ✗ Aucun code de conduite
- ✗ Aucune déclarations de conflits d'intérêts



Lacunes – Commission des produits forestiers *(suite)*

Surveillance inadéquate des offices de commercialisation:

- × Aucune stratégie
- × Ressources limitées
- × Rapport inefficace
- × Faible exécution des arrêtés de la Commission

4.167, 4.178, 4.174, 4.180,
4.240, 4.233

AUDITOR GENERAL
OF NEW BRUNSWICK

VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL
DU NOUVEAU-BRUNSWICK



Résumés d'exploitation de 2012-2013 des offices de commercialisation

	Carleton- (milliers) Victoria	Madawaska	Nord	Northum- berland	SENB	SNB	YSC	Total
Ventes de bois	7 708,3 \$	7 365,3 \$	6 209,4 \$	2 341,2 \$	6 195,3 \$	11 643,4 \$	9 080,5 \$	50 543,3 \$
Moins:								
Coût des ventes de bois	<u>7 701,1</u>	<u>7 209,2</u>	<u>6 209,2</u>	<u>2 253,2</u>	<u>6 193,1</u>	<u>11 440,3</u>	<u>8 859,5</u>	<u>49 865,6</u>
Produit net des ventes de bois	7,1	156,1	0,2	88,1	2,1	203,1	221,0	677,7
Plus: autres recettes	<u>191,3</u>	<u>0,9</u>	<u>138,2</u>	<u>550,4</u>	<u>220,2</u>	<u>1 658,8</u>	<u>1 240,5</u>	<u>4 000,4</u>
Recettes nettes	198,5	157,0	138,4	638,5	222,4	1 861,9	1 461,5	4 678,1
Moins: charges	<u>200,9</u>	<u>173,4</u>	<u>311,5</u>	<u>669,3</u>	<u>230,3</u>	<u>1 759,1</u>	<u>1 421,1</u>	<u>4 765,7</u>
Bénéfice net (perte nette)	<u>(2,5 \$)</u>	<u>(16,4 \$)</u>	<u>(173,1 \$)</u>	<u>(30,9\$)</u>	<u>(7,9 \$)</u>	<u>102,8 \$</u>	<u>40,4 \$</u>	<u>(87,6 \$)</u>

SENB – Sud-Est N.-B.

SNB – Sud N.-B.

YSC - York-Sunbury-Charlotte

Pièce 4.13, 4.198, 4.204,
4.229

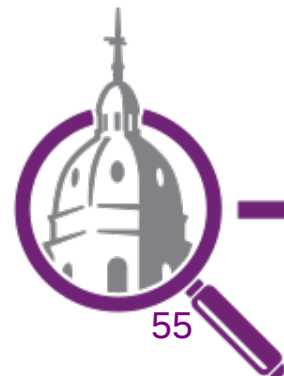
AUDITOR GENERAL
OF NEW BRUNSWICK

VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL
DU NOUVEAU-BRUNSWICK



Recommandation du VGNB au MRN et à la Commission

Le Ministère et la Commission devraient examiner le mandat et la structure de cette dernière et y apporter les modifications nécessaires pour permettre à la Commission de s'acquitter efficacement de ses rôles.



Réponses du MRN et de la Commission

- Les deux ont répondu favorablement aux recommandations avec des échéanciers indiqués.
- Les deux ont indiqué qu'ils ont déjà commencé à mettre en œuvre nos recommandations.



Q et R

AUDITOR GENERAL
OF NEW BRUNSWICK

VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL
DU NOUVEAU-BRUNSWICK

